



**POUR LES JEUNES,
le DÉPARTEMENT agit !**

C'EST PARTI POUR LA TOURNÉE DU BUS DE L'APPRENTISSAGE EN SAÔNE-ET-LOIRE COLLÈGE LOUIS-PASTEUR À MÂCON

Lundi 11 janvier 2021

DOSSIER DE PRESSE



www.saoneetloire71.fr

C'EST PARTI POUR LA TOURNÉE DU BUS DE L'APPRENTISSAGE EN SAÔNE-ET-LOIRE

Ce lundi 11 janvier 2021, André Accary, président du Département de Saône-et-Loire ; Jean-Claude Bécousse, vice-président chargé des collèges ; Mathilde Chalumeau, conseillère départementale déléguée aux collèges et Jean-Philippe Boyer, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Saône-et-Loire lancent officiellement la tournée du bus de l'apprentissage.

Les élèves de 4^e et de 3^e rencontreront au sein de leur collège Louis-Pasteur des représentants du Département, de la Chambre de métiers et de l'artisanat, des centres de formation, ainsi que des formateurs, tuteurs et apprentis. Ils partageront avec eux leurs expériences. La diversité des métiers et des diplômes présentés aux jeunes lors de cette journée est une véritable opportunité pour ces collégiens qui abordent leur orientation. Les parents d'élèves sont invités à venir rencontrer les représentants le temps du midi (12h-14h).

QUELS MÉTIERS VONT ÊTRE PRÉSENTÉS AUX COLLÉGIENS ?

Pour les élèves de 3^e

- **Gestionnaire administratif**

Diplôme : Bac pro gestion des administrations

- **Animateur jeunesse**

Diplôme : BPJEPS

- **Peintre et maçon**

Diplôme : CAP peintre applicateur de revêtements

- **Gestionnaire des énergies**

Diplôme : DUT thermique et énergie

- **Carrossier réparateur**

Diplôme : Bac pro réparation des carrosseries

- **Responsable de bureau d'études, responsable des méthodes**

Diplôme : BTS conception et réalisation en chaudronnerie industrielle

- **Chargé de rédaction**

Diplôme : Master sciences politiques et affaires publiques

- **Community manager**

Diplôme : Bachelor communication et webMarketing

- **Coiffeur**

Diplôme : CAP et BP coiffure

- **Muséographe-expographe**

Diplôme : Master II muséologie muséo-expographie

- **Serveur**

Diplômes : CAP commercialisation et services en hôtel-café, restaurant - BP arts du service et commercialisation en restauration - MC barman

- **Chargé développement de l'approvisionnement de proximité dans la restauration collective**

Diplôme : Master II gestion des territoires et développement local

- **Animateur scientifique**

Diplôme : BTS gestion et protection de la nature

- **Sellier-garnisseur**

Diplôme : CAP sellerie

- **Serrurier-métallier**

Diplôme : CAP serrurier-métallerie

- **Conseiller en économie sociale et familiale**

Diplôme : Diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale (DECESF)



Pour les élèves de 4^e

- **Peintre et maçon**

Diplôme : CAP peintre applicateur de revêtements

- **Gestionnaire de patrimoine**

Diplôme : DUT carrières juridiques

- **Pâtissier**

Diplôme : CAP pâtisserie

- **Boucher**

Diplôme : CAP boucherie

- **Responsable de bureau d'études, responsable des méthodes**

Diplôme : BTS conception et réalisation en chaudronnerie industrielle

- **Travailleur social**

Diplôme : éducateur spécialisé

- **Animateur nature**

Diplôme : BTS gestion protection de la nature

- **Coiffeur**

Diplôme : CAP et BP coiffure

- **Serveur**

Diplômes : CAP commercialisation et services en hôtel-café, restaurant - BP arts du service et commercialisation en restauration - MC barman

- **Chef de projet informatique**

Diplôme : niveau ingénieur chef de projet service informatique

- **Mécanicien spécialiste, technicien mécanique, technicien électronique**

Diplôme : Bac pro Maintenance des véhicules, option véhicules routiers

- **Mécanicien(ne) agricole, technicien(ne) de maintenance en matériels agricoles, mécanicien réparateur, technicien de service après-vente, conducteur de machine**

Diplômes : Bac pro maintenance des matériels agricoles, BTS techniques et services en matériels agricoles

- **Jardinier-paysagiste**

Diplôme : Bac pro aménagements paysagers, BPA travaux aménagements paysagers, bac technologique « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant », BTS aménagements paysagers, BP aménagements paysagers

LA TOURNÉE 2021 DANS 35 COLLÈGES !

● Lundi 11 janvier 2021 | 8h – 12h et 14h - 17h

1 - collège Louis-Pasteur à Mâcon

● Mardi 12 janvier 2021 | 8h - 12h

2 - collège Condorcet à La Chapelle-de-Guinchay

● Mardi 12 janvier 2021 | 13h40 - 16h45

3 - collège Saint-Exupéry à Mâcon

● Mercredi 13 janvier 2021 | 9h30 - 12h30

4 - collège Louis-Aragon à Châtenoy-Le-Royal

● Jeudi 14 janvier 2021 | 8h30 - 12h30

5 - collège Jean-Moulin à Marcigny

● Jeudi 14 janvier 2021 | 13h40 - 16h45

6 - collège Saint-Cyr à Matour

● Vendredi 15 janvier 2021 | 8h45 - 11h50

7 - collège Louis-Pergaud à Couches

● Vendredi 15 janvier 2021 | 13h - 17h

8 - collège Croix Menée au Creusot

● Lundi 18 janvier 2021 | 8h - 12h

9 - collège Le Vallon à Autun

● Lundi 18 janvier 2021 | 14h - 15h

10 - collège Hubert-Reeves à Épinac

● Mardi 19 janvier 2021 | 8h15 - 12h25

11 - collège Ferdinand-Sarrien à Bourbon-Lancy

● Mardi 19 janvier 2021 | 13h30 - 17h30

12 - collège Jorge-Semprun à Gueugnon

● Mercredi 20 janvier 2021 | 8h45 - 12h15

13 - collège Notre-Dame-de-Varanges à Givry

● Jeudi 21 janvier 2021 | 9h - 12h

14 - collège Jean-Mermoz à Chauffailles

● Jeudi 21 janvier 2021 | 14h - 17h

15 - collège Les Bruyères à La Clayette

● Vendredi 22 janvier 2021 | 8h - 12h

16 - collège Roger-Semet à Digoin

● Vendredi 22 janvier 2021 | 14h - 17h

17 - collège Jules-Ferry à Génomard

● Lundi 25 janvier 2021 | 9h - 12h

18 - collège Guillaume-des-Autels à Charolles

● Lundi 25 janvier 2021 | 13h30 - 16h30

19 - collège Jean-Moulin à Montceau-Les-Mines

● Mardi 26 janvier 2021 | 8h30 - 12h30

20 - collège Les Dîmes à Cuisery

● Mardi 26 janvier 2021 | 13h30 - 17h10

21 - collège Vivant-Denon à Saint-Marcel

● Mercredi 27 janvier 2021 | 8h - 12h

22 - collège Robert-Doisneau à Chalon-sur-Saône

● Jeudi 28 janvier 2021 | 8h30 - 12h

23 - collège Pierre-Paul-Prud'hon à Cluny

● Jeudi 28 janvier 2021 | 12h55 - 17h

24 - collège Victor-Hugo à Lugny

● Vendredi 29 janvier 2021 | 8h - 12h

25 - collège Pierre-Vaux à Pierre de Bresse

● Vendredi 29 janvier 2021 | 13h - 17h

26 - collège Les 3 Rivières à Verdun-sur-Le-Doubs

● Lundi 1^{er} février 2021 | 8h30 - 12h30

27 - collège En fleurette à Saint-Gengoux Le National

● Lundi 1^{er} février 2021 | 13h45 - 16h50

28 - collège David-Niepce à Sennecey-le-Grand

● Mardi 2 février 2021 | 8h30 - 12h30

29 - collège Nicolas-Copernic à Saint-Vallier

● Mardi 2 février 2021 | 14h - 17h

30 - collège Saint-Exupéry à Montceau-les-Mines

● Mercredi 3 février 2021 | 8h30 - 12h30

31 - collège Louise-Michel à Chagny

● Jeudi 4 février 2021 | 8h30 - 12h30

32 - collège Roger-Boyer à Cuiseaux

● Jeudi 4 février 2021 | 13h30 - 16h45

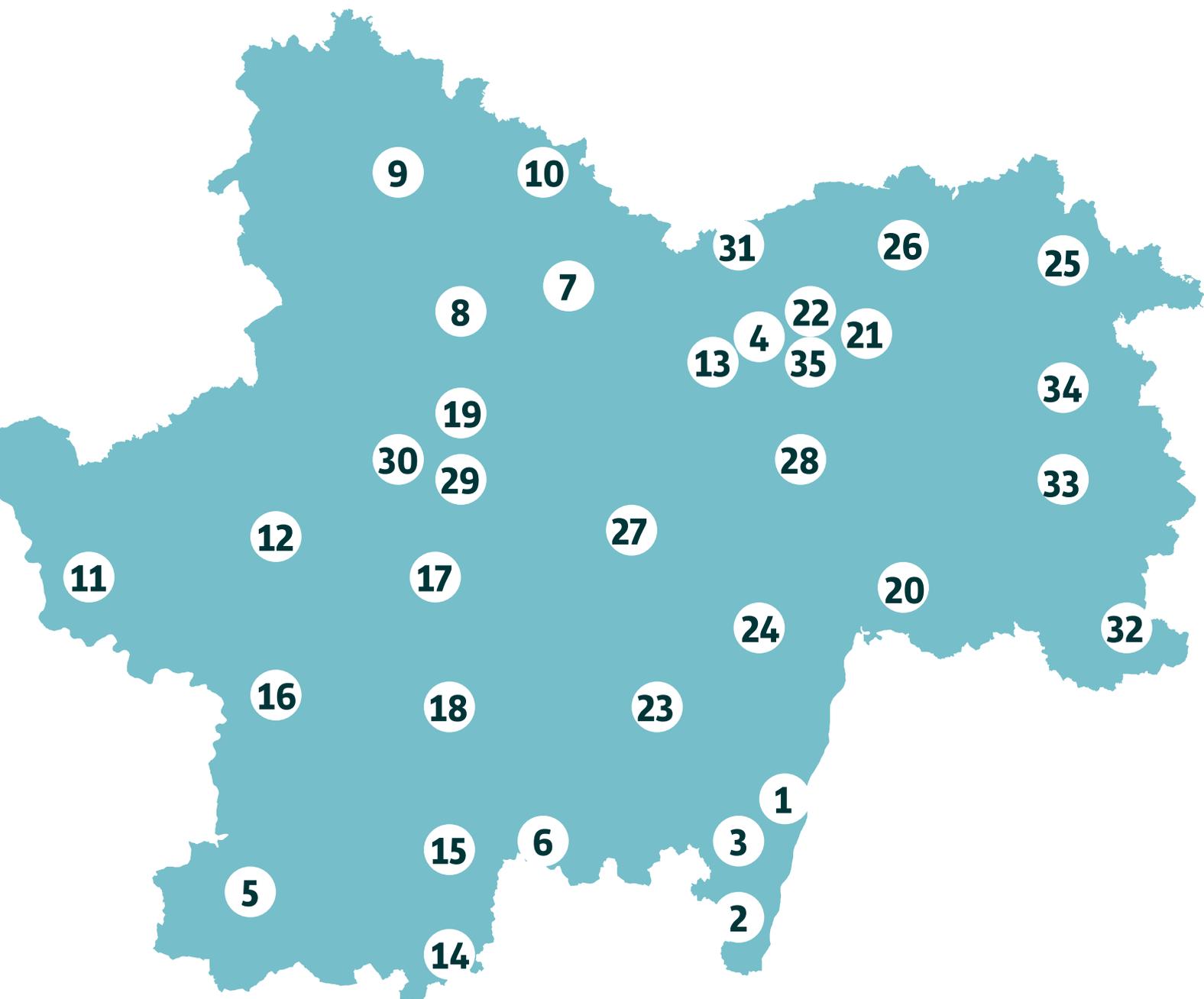
33 - LEAP La Bresse à Louhans

● Vendredi 5 février 2021 | 8h30 - 12h30

34 - collège Bois-des-Dames à Saint-Germain-du-bois

● Vendredi 5 février 2021 | 13h30 - 16h40

35 - collège Le Devoir à Chalon-Sur-Saône



PRENEZ LA ROUTE DE LA RÉUSSITE !

Le Bus de l'apprentissage assure la promotion de la formation en alternance. Ce dispositif, impulsé par le Département et la Chambre de métiers et de l'artisanat de Saône-et-Loire, permet aux collégiens d'obtenir une information complète concernant les orientations possibles en alternance.

Les collégiens rencontrent des représentants de la Chambre de métiers et de l'artisanat et des centres de formations d'apprentis. Les intervenants expliquent le principe de l'apprentissage, les parcours existants et les démarches à réaliser tout en répondant aux questions des jeunes.

Chaque collégien accueilli reçoit un kit contenant un livret d'information, des renseignements à propos de la bourse d'apprentissage, des dates des prochaines portes ouvertes et, s'il en fait la demande, des informations plus précises quant aux orientations possibles après le brevet, mais aussi après le baccalauréat ou le BTS dans les différentes filières. À un âge où les jeunes se posent mille questions pour leur avenir, le Bus de l'apprentissage valorise les nombreuses formations depuis le CAP au diplôme d'ingénieur.

Cette opération est réalisée en partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat interdépartementale de Saône-et-Loire, avec le soutien de l'Union Européenne et de l'État.

POUR LES JEUNES, LE DÉPARTEMENT AGIT !

L'insertion professionnelle des jeunes est un axe prioritaire du Département de Saône-et-Loire, notamment avec l'apprentissage qui est une vraie opportunité de réussite professionnelle.

Le Département de Saône-et-Loire s'engage à faciliter la découverte du monde de l'entreprise aux collégiens. Persuadée de l'efficacité de l'apprentissage, la collectivité renforce l'information auprès des jeunes et de leur famille avec le bus de l'apprentissage dans les collèges.

Engagé en faveur de la formation en apprentissage, le Département de Saône-et-Loire, fort de 110 métiers, montre l'exemple. **En 2020, 50 apprentis ont été recrutés par la collectivité.** Ils sont cuisinier, animateur touristique, community manager, assistant de direction, gestionnaire... Le Département s'engage aussi à recruter des apprentis bénéficiant de la reconnaissance de travailleur handicapé.

Parce que les jeunes sont l'avenir du territoire, les préparer au mieux à leur avenir professionnel et les accompagner dans leur choix d'orientation sont quelques-unes des ambitions du Département pour la jeunesse !



*Après
ma troisième,
je débute un CAP
par apprentissage, puis
je m'inscris au lycée pour
préparer un Baccalauréat
et un BTS. Après mon BTS,
je me forme à nouveau par
apprentissage pour obtenir
une licence. Enfin je
termine mon parcours
de formation par
un Master.*

QU'EST-CE QUE L'APPRENTISSAGE ?

L'apprentissage est un mode de formation par alternance, dispensée d'une part par un organisme de formation, d'autre part, par une entreprise ou un organisme public. La formation permet de préparer un diplôme de niveau 3 (CAP) au niveau ingénieur ; le diplôme est le même que celui qui est délivré en formation scolaire initiale.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui donne à l'apprenti(e) le statut de salarié(e). Ce contrat est à durée déterminée ; il est signé entre l'organisme de formation, l'entreprise et le jeune (et son représentant légal si le jeune est mineur). Il comprend une période d'essai de 45 jours. En tant que salarié(e), l'apprenti(e) mineur(e) travaille 35 heures/semaine et a droit à des congés payés (5 semaines/an). L'apprenti(e) est rémunéré(e) selon un pourcentage du SMIC, dont le taux varie en fonction de son âge, de son année de formation et de son parcours.



1 271

collégiens ont participé à l'opération



34

collèges ont accueilli le bus

Pour les jeunes qui envisagent l'apprentissage dès la prochaine rentrée de septembre dans les services du Département de Saône-et-Loire :

- > Renseignements sur les postes ouverts au Département sur www.saoneetloire71.fr rubrique emploi
- > Candidatures à transmettre à la Direction des ressources humaines et des relations sociales : drhrs-candidatures@saoneetloire71.fr

LA PLATEFORME DE STAGE

En plus du bus de l'apprentissage, le Département a mis en place sur son site internet une plateforme interactive de stages d'observation en milieu professionnel pour les collégiens de 4^e et de 3^e. Cet outil collaboratif permet de :

- > **Faciliter l'accès à une offre de stages** « découverte du milieu professionnel » pour des jeunes ne disposant pas de réseaux personnels et professionnels ;
- > **Elargir le panel de découverte** des métiers au-delà des réseaux familiaux.

Plateforme de stages :
www.saoneetloire71.fr/stagedetroisieme





CONTACT PRESSE

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labryère - Hôtel du Département -
Rue de Lingendes - CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

Tél. : 07 85 11 87 78
Courriel : presse@saoneetloire71.fr
e.labryere@saoneetloire71.fr

